

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 19 juin 2026

Fermeture temporaire des écoles maternelles et primaires du Pays rethélois les lundi 22 et mardi 23 juin

En raison des températures extrêmes annoncées pour le début de semaine prochaine, en accord avec la Préfecture et les services de l'Éducation nationale, la Communauté de communes du Pays rethélois prend la décision de fermer les écoles maternelle et primaires lundi 22 et mardi 23 juin 2026.

Cette décision a été prise afin de garantir la santé et la sécurité des enfants, ainsi que des personnels.

Les familles sont vivement encouragées à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la garde de leurs enfants pendant cette période. Si aucune solution ne peut être trouvée, et uniquement en dernier recours, un service de garde minimum sera assuré sur les temps scolaires et périscolaires, dont les services de restauration et de transport.

Un avoir sera fait automatiquement aux familles en cas de non utilisation des services de restauration et du périscolaire.

Nous remercions l'ensemble des familles pour leur compréhension face à cette situation exceptionnelle.